

● Circuit Jaune, dit "Bécasse"

Au départ de l'église, ce petit parcours de 3,5 km vous permettra de vous promener exclusivement en plaine et en zone agricole. Vous longerez la plaine de la Bécasse jusqu'aux abords de Mainferme sur votre gauche. Puis poursuivrez votre promenade pour un retour en centre-bourg. Ce parcours vous donne la possibilité de rattrapper le circuit de la communauté de communes, ainsi que celui de Saint-Hilaire-sur-Yerre.



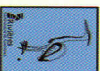
● Circuit Rouge, dit "Pic-Vert"

Ce parcours est la réplique du Sentier Nature, une réalisation de l'association Eure-et-Loir Nature. Cette promenade de 4,5 km, très ombragée, vous offre des passages plats, boueux en pentus, avant d'arriver sur la ligne de chemin de fer. Vous redescendrez ensuite à droite en direction du Moulin de Batterieau, pour un retour le long du Loir vers le Moulin de Courgain. Le Moulin à eau de Courgain n'a cessé de fonctionner depuis sa création qui remonterait au ^{XVII^{ème}} siècle.



● Circuit Bleu, dit "Héron"

Au départ de la salle polyvalente, ancienne épicerie, accolée au gîte de groupe de 19 couchages, prenez à gauche en direction des étangs Raoul Blavat pour une promenade de 5 km. Vous alternez les passages en centre-bourg, en plaine, en bords de Loir et en parties boisées. Vous traverserez le bras du Loir, à droite, en passant sur le petit pont de pierre. En remontant la rue de Thoreau, vous longerez le lotissement, puis, à gauche, la D111-4. Au bout de 150 mètres, à droite du chemin de terre, vous longerez les plaines de la Butte du Terroir et de Jargué, jusqu'aux propriétés du Barry. Vous descendrez ensuite la rue du Buisson. Au bout de celle-ci, prenez à droite, puis à gauche pour traverser le Loir, sur un second petit pont de pierres. Vous traverserez les Mutes (petite promenade nature au centre du village). Vous y apercevrez un petit vannage. A la sortie, prendre à droite pour un retour à la salle polyvalente, par la rue de la Vallée.



● Circuit Vert, dit "Martin-Pêcheur"

Au départ du planimètre, face à la mairie, vous ferez le tour de Douy pour une promenade d'environ 6,5 km. Prendre la petite rue du Rio, quelques marches, puis, à gauche, au bout de la rue d'Ancise, vous remarquerez un énorme cèdre. Vous redescendrez vers le Moulin de Courgain par une route ombragée. En arrivant près du moulin, vous apercevrez, à droite, le château d'Ancise du ^{XV^{ème}} siècle, qui fut remanié au ^{XIX^{ème}}. Après avoir traversé le Loir, vous laisserez le château de la Boutillière à droite et vous longerez cette propriété jusqu'à la rue de la Fontaine Marie. Poursuivez ce parcours jusqu'à la rue du Dolmen (grosse pierre couchée) puis au bout à gauche pour traverser le bras du Loir sur un petit pont de pierres en direction des ballastières. De retour vers le centre-bourg, vous traverserez le préauré Saint-Julien du ^{IX^{ème}} siècle. Les fresques de la chapelle sont inscrites au répertoire complémentaire des Monuments Historiques. Après avoir traversé le Loir, prenez à droite. Vous découvrirez la Fontaine Bleue, avant de remonter par un petit sentier à travers le bois, vers l'église de la Sainte-Trinité renouvée en 1885. Vous redescendrez par un petit sentier légèrement à gauche, parallèle à la rue de la Vallée, pour un retour vers la mairie.



Numéro d'Urgence européen : 112 - Pompiers : 18 - SAMU : 15



Région Centre



Rivières
Communauté de Communes



Pays Dunois
Maison de la Vallée



Tous les circuits de randonnées de la Communauté de Communes des Trois Rivières sont disponibles :

- à l'Office du Tourisme du canton - 25 rue Nationale - 28220 Cloues-sur-le-Loir

- au Point Informations d'Arrou - Place de l'Église - 28290 Arrou

- et dans toutes les mairies du canton